

Rennes, le 26 décembre 2006



**Compte rendu de
L'assemblée générale du
2 décembre 2006**

Liste des présents

???

Liste des excusés : M. Assénat, M. Bats, R. Baudry, A. Bérenger, F. Bertrand, C. Blonce, J. Boeldieu-Trevet, C. Bonnet, P. Bordreuil, J.-L. Cadoux, L. Capdetrey, J.-Y. Carrez-Maratray, M. Corbier, B. Debatty, E. Deniaux, R. Descat, M. Dondin-Payre, J. Elayi, P. Faure, J. France, A. Gangloff, A. Gros Lambert, E. Guerber, C. Hamdoune, C. Hoët- van Cauwenberghe, V. Huet, H. Inglebert, A. Jacquemin, K. Karila- Cohen, L. Lamoine, A. Laronde, N. Laubry, Y. Le Bohec, P. Le Roux, P. Payen, S. Pittia, C. Prévotat, F. Prost, A. Quyerel I. Ratinaud-Lachkar, B. Rémy, P. Rodriguez, D. Roman, Y. Roman, P. Rouillard, A. Sérandour, C. Vial, E. Wirbelauer.

1/ Rapport d'activité

Dans ce rapport, J.-L. Lamboley fait une distinction entre des interventions générales qui ont occupé le bureau de la sophau et son président en 2006 et celles qui ont plus précisément illustré la société savante.

1 - La question de la chute du nombre des postes ouverts aux concours du CAPES et de l'agrégation d'histoire (voir ci-dessous, point 5).

2 - Le rapport Hetzel sur l'insertion professionnelle des étudiants.

Afin d'éviter l'échec massif en 1^{ère} année, il est suggéré de procéder dès le mois de février à une campagne de pré-inscription des lycéens, futurs étudiants de 1^{ère} année de licence, avec examen de leur choix afin de les orienter éventuellement dans une filière plus conforme à leur formation scolaire. Un certain nombre d'universités vont, dès 2007, s'engager dans cette voie. La question de l'évaluation de ces choix par les lycéens (par qui ? comment ?) n'est pas réglée.

3 - La mise en œuvre de la loi de programme de recherche.

Quatre chantiers ont été ouverts : la mise en place de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), en 2005 ; la modification du statut des enseignants du supérieur (statut de 1984) ; la mise en réseau d'établissements de formation et de recherche (réseaux thématiques de recherche avancée) ; la mise en place de l'Agence de l'Évaluation de la Recherche du Supérieur (AERS), autonome.

4 -L' « affaire » Pétré-Grenouilleau.

La plainte qui avait été déposée contre notre collègue d'histoire moderne a été retirée. M. Pétré-Grenouilleau a adressé une lettre de remerciement pour le soutien que l'association lui a apporté au cours de cette affaire. J.-L. Lamboley la lit devant l'assemblée.

5 - L'entrevue au Ministère de l'Education nationale des quatre associations d'historiens avec l'Inspection générale et avec le directeur de cabinet du ministre Gilles de Robien.

a) avec l'IG.

→ L'IG avait exprimé son inquiétude au Ministre en notant en particulier que la situation des postes était pire pour l'agrégation que pour le CAPES. L'IG a insisté sur la nécessité de maintenir le nombre des postes à l'agrégation du fait de l'augmentation du nombre des classes préparatoires, du fait des besoins de formation en premier cycle (notamment en culture générale) et parce qu'il y a un risque de tarissement du recrutement des IPR au niveau de l'agrégation, ce que ne souhaite pas l'IG.

→ En ce qui concerne le CAPES : aucune réforme du concours n'est envisagée à l'horizon.

→ Sur la réforme des programmes du collège, la position de l'IG est désormais la suivante : il faut une baisse de la part de l'histoire contemporaine.

→ Sur la bivalence des enseignants, deux questions de nature différente entretiennent la confusion : celle des « collèges cantonnaux », c'est-à-dire des établissements ruraux dans lesquels certains enseignants ne peuvent pas avoir leur service complet : celle des besoins en formation pour les langues dans les « classes européennes », dans lesquelles des enseignants sont amenés à faire des cours (d'histoire et de géographie) dans une autre langue que le français. C'est pour eux qu'il existe un CAPES à option. Il ne s'agit pas ici du CAPES bivalent.

b) Entrevue avec le directeur de cabinet de G. de Robien.

Celui-là reconnaît que la date de parution des postes est trop tardive mais affirme que le ministère est incapable de faire mieux, c'est-à-dire de connaître plus tôt dans l'année scolaire, en fonction des résultats des concours, des mutations, des départs à la retraite, des congés de maladie, de maternité etc. les besoins à court et moyen terme. Les concours de titularisation ont fait le plein et il n'y a plus guère que 2% de flexibilité cette année. Or dans le même temps, il y a eu en 2006 846 enseignants en EPS qui n'ont pas eu de classe. Le principe est, pour ne pas fermer (plusieurs années de suite) un concours afin de résorber l'excédent d'enseignants dans une discipline, de répartir la baisse sur l'ensemble des disciplines.

→ **Rien n'a été obtenu à l'issue de cette entrevue. Il n'y aura aucune augmentation du nombre des postes en 2007.**

→ Le directeur de cabinet insiste en outre sur la nécessité de distinguer le recrutement (qui est de son ressort) et la formation (qui est de celui des universités et des établissements de formation). Est ainsi relancée la question de la formation (voir ci-dessus § sur le rapport Hetzel). Or le ministère n'est pas en mesure de faire des prévisions à quatre ans.

→ Sur les concours, il semble qu'on s'oriente vers une bivalence.

6 – La Journée de printemps.

Elle a été un four par le peu d'auditoire présent (voir bilan financier) mais très intéressante sur le plan de l'information. J.-L. Lamboley a regretté le faible nombre de participants. Il a remercié les collègues qui ont, en nombre, répondu au questionnaire.

7 – Les Journées de Blois (13-15 octobre 2006).

Cette année, le stand de la Sophau n'a pas pu être tenu le samedi après-midi et le dimanche. Jusqu'à présent, et pour la troisième année, la participation de la Sophau à ces journées repose sur les membres du bureau qui, selon leurs possibilités d'emploi du temps, se répartissent la présence et la représentation. Après avoir indiqué que le bureau, qui s'est réuni le 1^{er} décembre, et a fait le bilan de cette participation, se demande s'il vaut la peine de continuer à y être présent, le débat est lancé dans l'assistance.

→ Y prennent part : J. Christen, qui se propose pour y participer l'an prochain ; J.-P. Vallat qui suggère que les collègues donnent informations, sites web, documentation pour ces journées ; F. Duyrat qui se demande si un seul stand pour l'ensemble des associations d'historiens du supérieur ne

suffirait pas, à quoi J.-L. Lamboley répond que la Sophau est la seule des associations à y être présente ; M. Sartre qui suggère de faire en sorte que le stand de la Sophau soit interactif en sollicitant quelques universités ou centres de recherche et qu'on choisisse chaque année un thème pour faire découvrir une spécialité de la discipline (par exemple, une année la numismatique, une autre l'épigraphie, etc.) M.-C. Marcellesi, J. Christen, N. Géroutet abondent dans ce sens.

8- La liste des thèses.

Elle a pris du retard. En outre une difficulté intervient et aura des conséquences : H. Duchêne qui, jusqu'à maintenant, s'occupait du site de la Sophau, ne s'en occupe plus. Il va falloir envisager de trouver quelqu'un, collègue compétent et volontaire ou personne extérieure, pour s'occuper techniquement du site.

9- Le prix Sophau.

J.-L. Lamboley rappelle qu'il n'y a pas de classement. D. Viviers exposera à l'issue du rapport d'activité les règles qui ont présidé au choix.

10 – Vie de l'association

J.-L. Lamboley rappelle que le bureau se réunit quatre à cinq fois par an. Il tire un bilan positif du rôle des correspondants Sophau, comme l'ont montré la circulation de l'information pour les postes d'ATER ou les réponses au questionnaire préparatoire à la journée de printemps.

Il évoque également la question des cotisations et des cotisants : **il y a une nette insuffisance des cotisants effectifs chaque année et un risque de devoir réduire le train de vie des activités de la Sophau (voir bilan financier). Au 1^{er} décembre, veille de l'AG, 179 membres seulement avaient cotisé pour 2006, soit 45,7%.**

11 – Annuaire 2006.

Il a été distribué aux membres présents à jour de leur(s) cotisation(s). Il sera expédié aux membres à jour de leur cotisation des deux dernières années. Quelques imperfections formelles ont été constatées. Elles proviennent de l'imprimeur (par exemple le fait que les notices aient été centrées sur la page). Parmi les notices anciennes (2004), quelques-unes résultent d'une absence de raccourcissement, d'autres d'une réception postérieure à l'envoi du CD chez l'imprimeur.

Avant de mettre aux voix ce rapport d'activité le débat est engagé dans l'assistance.

☐ J.-P. Vallat et P. Brun interviennent sur la question de la modification du statut des enseignants, de la modulation horaire des services et de l'évaluation des enseignants : la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) est un signe mais à partir de quoi peut-on dire qu'un enseignant est actif ou pas ?

☐ J.-L. Lamboley intervient sur le rôle de l'AERS : elle devrait évaluer les processus d'évaluation ;

☐ C. Badel, comme nouveau vice-président du jury du CAPES externe, au sujet des prévisions de postes. J.-L. Lamboley indique qu'à la proposition faite lors de l'entrevue avec le directeur de cabinet du ministre de réintroduire des IPES, la réponse a été non.

2/ Rapport financier du trésorier (voir annexe)

Le bureau soumet à l'assemblée une augmentation de la cotisation annuelle à compter du 1^{er} janvier 2007 qui passerait à 25 Euros pour les membres titulaires.

➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La cotisation annuelle pour les membres titulaires passe à 25 Euros à compter de l'exercice 2007

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

3/ Prix Sophau

Didier Viviers, professeur d'histoire grecque à Bruxelles, expert extérieur, expose les règles qui ont présidé au choix de l'attribution du prix Sophau 2006. Le jury a souhaité distinguer

- l'originalité du sujet et de la méthode pour l'aborder,
- consacrer un manuscrit pour la cohérence de son déroulement,
- insister sur l'écho que le livre pourrait avoir auprès d'autres lecteurs que des historiens de l'Antiquité,

et en conséquence **attribue le prix à Laetitia Graslin pour sa thèse sur *Les échanges à longue distance en Syrie-Mésopotamie à l'Age du fer. Une approche économique*** qui a su renouveler la question et intégrer une approche économique à cette thèse d'histoire.

Le jury rappelle une condition au règlement du prix : sur présentation d'un devis de l'éditeur et attestation de remise du manuscrit.

Il indique aussi qu'il faut être très sélectif au départ dans le choix de concourir. Le bureau ne devrait pas recevoir plus de quatre ou cinq thèses.

4/ Colloque de printemps

Bordeaux, 30-31 mars et 1^{er} avril 2007

« Economies et sociétés en Grèce aux époques classique et hellénistique »

P. Brun donne les grandes lignes du colloque pour lequel toutes informations vous seront communiquées au premier trimestre 2007 : il se déroulera sur trois demi-journées et 13 à 15 communications sont prévues. Le vendredi soir il y aura un lunch dans l'archéopôle avec visite de l'exposition des aquarelles de M. Golvin ; le samedi est prévu un lunch de travail. Le repas de la Sophau aura lieu le samedi soir. Le dimanche sera consacré vraisemblablement à une visite du Bordeaux antique et du Musée d'Aquitaine.

5/ Nouvelles adhésions

☐ Nouvelles adhésions depuis l'AG 2005 (ne nécessitant pas de vote à l'AG)

- Andreas GUTSFELD : PR, histoire ancienne (Clermont-Ferrand, Blaise Pascal).
- Giusto TRAINA : PR, histoire romaine (Paris VII ; Lecce).
- Karine KARILA-COHEN : MCF, histoire grecque (Rennes 2).
- Renée KOCH-PIETTE : MCF (EPHE, V^e section, sciences religieuses) ; UMR 8585 (Centre Glotz). Thèses : « Le corps des dieux dans les épiphanies divines en Grèce ancienne » (EPHE, 1996) et « Comment peut-on être dieu ? L'anthropomorphisme divin dans l'épicurisme antique » (Paris XII, 2003).
- Françoise LECOCQ : MCF latin (Caen). Thèse « *la gens Fabia* à l'époque républicaine », 1986.
- Maria Grazia MASSETI-ROUAULT : Directrice d'étude, EPHE (sciences religieuses) ; UMR 8167 Orient et Méditerranée.
- Carole ROCHE : chargée de recherches au CNRS (UMR 5133, Archéorient, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon). Thèse « Recherches sur la prosopographie du royaume d'Ougarit du milieu du XIV^e s. au début du XII^e s. av. J.-C. » (Paris IV et Institut catholique de Paris, 2001).
- Jean-Manuel ROUBINEAU : MCF histoire grecque (Rennes 2) ; CRESCAM. Thèse sur la fiscalité et les questions économiques en Grèce.

☐ Candidatures nécessitant une présentation et un vote à l'AG

- Frédéric Alpi : Ingénieur de recherche, CNRS (*L'Année philologique*). Docteur de Paris IV. Recherche sur les institutions et la prosopographie de l'Eglise chrétienne en Syrie byzantine (sources ecclésiastiques et épigraphiques).
- Laetitia BERNADET : ATER en histoire grecque, doctorante. Thèse en cours sous la direction de N. Belayche sur les principautés sacerdotales de l'Anatolie et des confins du nord syrien.
- Marie-Pierre DAUSSE : ATER en histoire grecque. Thèse soutenue en 2003, sous la direction de P. Cabanes sur la géographie historique de la Molossie aux époques classique et hellénistique.
- Nicolas KYRIAKIDIS : allocataire-moniteur, Université Marc-Bloch.. Thèse en cours sous la direction d'A. Jacquemin sur l'histoire et les institutions de Delphes des origines au II^es. av. J.-C.
- Claudia de OLIVEIRA GOMES : ATER en histoire ancienne (Paris 8). Thèse soutenue en 2005, sous la direction de Monique Trédé « La tyrannie grecque archaïque. Histoire politique et intellectuelle ».
- Philippe PADET.
- Bernard VILAIN, docteur en histoire, retraité. Thèse sur la notion de frontière à Rome des origines au début de la romanisation de l'Italie.

6/ Renouveau du bureau

Trois candidats se sont déclarés : B. Legras, F. Préteux, N. Tran.

61 votants. 1 – N. Tran
 2 – B. Legras
 3 – F. Préteux.

Sont élus N. Tran, B. Legras.

7/ Questions diverses

A l'issue de l'AG, le nouveau bureau s'est réuni. H. Ménard s'occupe désormais du secrétariat. Tout courrier doit désormais lui être adressé :
villa Rubens. A 12. 85, rue Charles Vanel, 34070 Montpellier

Brèves informations

Depuis la dernière AG, le bureau de la Sophau a reçu un important dossier d'archives de M. Noël Duval, ancien président (1984-1986) que nous remercions chaleureusement de ce don. Ces archives seront conservées au siège de la Sophau.

Rappel concernant le site internet de la sophau

<http://sophau.free.fr>

La partie réservée aux membres est accessible avec un nom d'utilisateur et un mot de passe : sophau 2002.

Le service de l'Annuaire 2006
est offert aux membres à jour des deux dernières cotisations (2005 et 2006).

Dernière cotisation reçue : 200

**Le chèque de cotisation doit être libellé
à l'ordre de la SOPHAU
et adressé directement au trésorier,
François CADIOU, 11, impasse de la Chocolaterie, 33400 Talence.**

Sophau : INHA, Centre Glotz. 2, rue Vivienne, 75002 Paris
Courriel de la secrétaire : helene.menard@univ-montp3.fr
Courriel du trésorier : cadiou.f@wanadoo.fr